



REGLEMENT DE LA FINALE DES JEUNES POINTERS

Modifié le 30/10/2023

Les Pointers

- Cette finale est réservée aux Pointers inscrits au LOF ou à un livre d'origine reconnu par la FCI, dans leur 2^{ème} année de naissance (lettre R pour 2022 - lettre S pour 2023 - lettre T pour 2024 ... etc....).

- Les Jeunes Pointers seront conduits pour cette finale par leur propriétaire membre du Pointer Club Français. Dans le cas d'une demande de dérogation, celle-ci devra être validée avant la finale par le Comité du Pointer Club Français.

Les Sélections

- Les sélections se dérouleront, si possible, dans chaque délégation régionale et au moins 15 jours avant la finale nationale, la participation aux épreuves de sélection est réservée exclusivement aux membres du Pointer Club Français.

- Dans chaque épreuve régionale, la présence d'un expert-confirmateur et d'un juge qualifié de la S.C.C est recommandée, dans la mesure du possible en fonction des régions. C'est un juge qualifié ou une personne désignée par le comité du pointer club qui sélectionnera les pointers, de grand mérite (en allure et style de la race dans le parcours et dans la prise de point) pour la finale. Il est recommandé d'éviter, dans la mesure du possible la réalisation d'un barrage pour sélectionner les chiens.

- Le propriétaire aura la liberté de présenter ou de faire présenter par une personne de son choix, au TAN et à la sélection dans la ou les régions de son choix, autant de fois qu'il le souhaitera, dans le respect de la limite d'âge (cependant le TAN ne peut être obtenu qu'une seule fois, selon le règlement de la SCC)
 - Les délégués régionaux devront adresser à l'organisateur au moins 15 jours avant la finale la liste des sélectionnés avec pour chaque chien : le nom, le sexe, n° LOF, n° de tatouage, nom et adresse complète du propriétaire
 - L'épreuve s'adressant à de jeunes Pointers, les fautes de dressage ne sont pas éliminatoires.
 - Les chiens se présentant à la sélection **le jour du Tan ne devront pas avoir été classés préalablement dans une épreuve de Field-trial officielle** sauf pour les classements au Derby de printemps et les épreuves amateurs pour jeune chiens.
 - **Par contre**, entre le moment de la sélection, « jour du TAN et le jour de la finale », le chien peut être présenté en Field et obtenir un classement sans que cela ne remette en cause sa participation à la finale.

La Finale

- Devra se dérouler uniquement sur perdreaux sauvages
- Les mâles et les femelles devront courir séparément
- Le Comité, désignera le jury à inviter pour cette épreuve, il pourra être composé par des personnes qui ne sont pas des juges officiels et sera mentionné au P.V. de la réunion de Comité.
 - Chaque chien sera examiné en SOLO pendant 15 minutes, en une ou plusieurs fois - Aucune faute de dressage ne sera éliminatoire.
 - Un chien qui ne sera pas dans la note du concours ne sera pas revu – Un chien qui aura été au contact des oiseaux sans pouvoir les arrêter pourra être revu s'il est de grand mérite.
 - Un barrage en solo et pour chaque sexe jugeant les allures et la mise en place sur le terrain permettra de départager les chiens classés au 1^{er} Exc de chaque batterie, de préférence sur un terrain différent.



